

national spécialisé de formation professionnelle d'El Khroub (Constantine), exercées par M. Hacène Dahmane, appelé à exercer une autre fonction.



Décrets présidentiels du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003 portant nomination d'inspecteurs généraux de wilayas.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, sont nommés inspecteurs généraux aux wilayas suivantes, MM. :

- Mouloud Kanen, à la wilaya d'Adrar,
- Mohamed Djeflal, à la wilaya d'El Bayadh.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Achour Dahmani est nommé inspecteur général à la wilaya de Jijel.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Taieb Benrezoug est nommé inspecteur général à la wilaya de Tamenghasset.



Décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003 portant nomination d'un chef de daïra à la wilaya de Médéa.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Abdelhamid Bouzok est nommé chef de daïra de Souaghi à la wilaya de Médéa.



Décrets présidentiels du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003 portant nomination de directeurs de la protection civile de wilayas.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, sont nommés directeurs de la protection civile aux wilayas suivantes, MM. :

- Azeddine Ben Kaddour, à la wilaya d'Adrar,
- Omar Boukhenifer, à la wilaya de Biskra,
- Derradji Maghraoui, à la wilaya d'Illizi,
- Boualem Bourelaf, à la wilaya de Ghardaïa.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, sont nommés directeurs de la protection civile aux wilayas suivantes, MM. :

- Abdelali Bentayeb, à la wilaya de Tamanghasset,
- Djamel Khammar, à la wilaya de Tébessa,
- Athmane Messaadi, à la wilaya de Tissemsilt.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Habib Haddou est nommé directeur de la protection civile à la wilaya de Chlef.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Saïd Bouzouata est nommé directeur de la protection civile à la wilaya de Jijel.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Ziane Kharroubi est nommé directeur de la protection civile à la wilaya de Bouverdès.



Décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003 portant nomination de délégués de la garde communale de wilayas.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, sont nommés délégués de la garde communale aux wilayas suivantes MM. :

- Mohand Saïd Aïssat, à la wilaya de Béjaïa,
- Mohamed Mehenaoui, à la wilaya de Blida.



Décrets présidentiels du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003 portant nomination de directeurs des impôts de wilayas.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. El-Habib Meziane est nommé directeur des impôts à la wilaya de Tamenghasset.

Par décret présidentiel du 30 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 1er février 2003, M. Saïd Khaldi est nommé directeur des impôts à la wilaya de Biskra.